



Rapport du 14^{ème} Comité Technique sur les Critères d'Allocation

Tenu par vidéoconférence, 6-7 février 2025

DISTRIBUTION :

Participants à la Session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de la FAO
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CTOI, 2025. Rapport du 14^{ème} Comité Technique sur les Critères d'Allocation, tenu par vidéoconférence, 6-7 février 2025 *IOTC-2025-TCAC14-R[F]* : 23 pp.

Les appellations employées dans cette publication (et ses listes) et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) ou de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

La Commission des Thons de l'Océan Indien a préparé et compilé avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des Thons de l'Océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact :

Indian Ocean Tuna Commission
Abis Centre, Providence
PO Box 1011
Victoria, Mahé, Seychelles
Email: iotc-secretariat@fao.org
site web : <http://www.iotc.org>

ACRONYMES

B _{PME}	Biomasse qui produit la PME
CdA	Comité d'Application de la CTOI
CNCP	Partie coopérante non-contractante de la CTOI
CNUDM	Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
CP	Parties contractantes
CPAF	Comité Permanent d'Administration et des Finances de la CTOI
CPC	Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes
CS	Comité Scientifique de la CTOI
CTCA	Comité Technique sur les Critères d'Allocation de la CTOI
CTPG	Comité Technique sur les Procédures de Gestion
DCP	Dispositif de Concentration de Poissons
DCPA	Dispositif de Concentration de Poissons Ancré
DCPD	Dispositif de Concentration de Poissons Dérivant
ECD	État côtier en développement
ESG	Évaluation de la Stratégie de Gestion
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
F _{PME}	Mortalité par pêche à la PME
HCR	Règle de contrôle de l'exploitation
INN	Illicite, non déclarée et non réglementée
LSTLV	Grand palangrier thonier
MCG	Mesures de conservation et de gestion
NCP	Partie Non-Contractante
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ORGP	Organisation Régionale de Gestion des Pêches
PEID	Petits États insulaires en développement
PRC	Point de référence-cible
PRL	Point de référence limite
SSN	Système de Surveillance des Navires
TAC	Total Admissible de Captures
TOM	Territoires d'Outre-Mer
ZEE	Zone Économique Exclusive

COMMENT INTERPRÉTER LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT

Le présent rapport utilise les termes suivants et les définitions associées.

Niveau 1 : D'un organe subsidiaire de la Commission au niveau supérieur dans la structure de la Commission :

RECOMMANDE, RECOMMANDATION : Toute conclusion ou demande d'action émanant d'un organe subsidiaire de la Commission (Comité ou Groupe de travail) qui doit être présentée formellement au niveau suivant de la structure de la Commission, pour examen/adoption (par exemple d'un Groupe de travail au Comité scientifique, du Comité à la Commission). L'intention est que la structure supérieure examine l'action recommandée et la mette en œuvre dans le cadre de son mandat, si l'organe subsidiaire émetteur n'a pas lui-même le mandat adéquat. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

Niveau 2 : D'un organe subsidiaire de la Commission à une CPC, au Secrétariat de la CTOI ou à un autre organe (mais pas la Commission) qui devra accomplir une tâche spécifique :

A DEMANDÉ : Ce terme ne devrait être utilisé par un organe subsidiaire de la Commission que s'il ne souhaite pas que cette demande soit formellement adoptée/approuvée par le niveau supérieur de la structure de la Commission. Par exemple, si un comité désire des informations complémentaires d'une CPC sur une question donnée, mais ne souhaite pas formaliser cette demande au-delà du mandat dudit comité, il peut demander qu'une action particulière soit réalisée. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

Niveau 3 : Termes généraux à utiliser pour des questions de cohérence :

A DÉCIDÉ/S'EST ACCORDÉ/A INDIQUÉ/A CONVENU : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme une décision sur des mesures à prendre dans le cadre de son mandat et qui n'a pas déjà été abordé aux niveaux 1 et 2 ; tout point de discussion ayant recueilli l'agrément général des délégations/participants durant une réunion et qui n'a pas besoin d'être examiné/adopté par le niveau supérieur dans la structure de la Commission.

A NOTÉ/A PRIS NOTE/NOTANT : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme d'une importance justifiant de l'inclure dans le rapport de réunion, pour référence.

Tout autre terme : tout autre terme peut être utilisé, en plus des termes du niveau 3, pour mettre en évidence dans le rapport l'importance du paragraphe concerné. Cependant, les paragraphes identifiés par ces termes sont considérés comme ayant une portée d'explication/information et n'entrent pas dans la hiérarchie terminologique décrite ci-dessus (par exemple : **A EXAMINÉ, PRESSE, RECONNAÎT...**)

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	2
COMMENT INTERPRÉTER LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT	4
TABLE DES MATIERES.....	5
1. Ouverture de la Session	7
2. Lettres de créances et admission des observateurs	7
3. Adoption de l'ordre du jour et dispositions pour la session	7
4. Programme de travail	7
5. Termes de référence	8
6. Adoption des décisions et rapports	8
7. Autres questions.....	8
7.1. Adoption du rapport du CTCA13.....	8
8. Adoption du rapport	8
Appendice 1. Liste des participants.....	9
Appendice 2. Ordre du jour adopté du 14 ^{ème} Comité Technique sur les Critères d'Allocation	14
Appendice 3. Liste des documents.....	15
Appendice 4. Programme de travail du CTCA 2025-2027	16

RESUME EXECUTIF

La 14^{ème} Session du Comité Technique sur les Critères d'Allocation (CTCA14) s'est tenue par vidéoconférence du 6 au 7 février 2025. La réunion a été ouverte et présidée par le Président indépendant du CTCA, M. Quentin Hanich.

La réunion a été tenue par vidéoconférence.

Des lettres de créances ont été reçues de 18 Parties contractantes. Deux ONG et les experts invités ont pris part aux travaux de la réunion.

(Para. 10) Faisant suite à des discussions, le CTCA **A CONVENU** du contenu général du programme de travail et **A RECOMMANDÉ** qu'il soit approuvé par la Commission. Le programme de travail est joint à l'Appendice 4. Le CTCA **A NOTÉ** que des ajustements du calendrier pourraient s'avérer nécessaires.

(Para. 12) Le CTCA **A RECOMMANDÉ** que, compte tenu de la nature des discussions et de l'important volume de travail à mener à bien aux CTCA15 et CTCA16, les réunions se tiennent en présentiel avec un soutien hybride dans la mesure du possible. Le CTCA **A NOTÉ** que la tenue de réunions du CTCA en présentiel additionnelles ferait peser une charge sur les délégations pour y assister et aurait des implications budgétaires potentielles pour faciliter la participation des membres.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La 14^{ème} Session du Comité Technique sur les Critères d'Allocation (CTCA14) s'est tenue par vidéoconférence du 6 au 7 février 2025. La réunion a été ouverte et présidée par le Président indépendant du CTCA, M. Quentin Hanich.
2. Le Président a ouvert la réunion en remerciant les participants, y compris les représentants du gouvernement et le secrétariat, pour leur engagement et leur soutien. Le Président a souligné l'importance de la coopération dans la gestion des pêches de thons de l'océan Indien compte tenu de leur nature transfrontalière, et a souligné la nécessité d'un consensus dans la prise de décisions.
3. Le Président a exhorté les délégués à donner la priorité aux intérêts partagés à long terme plutôt qu'aux perspectives nationales à court terme, en faisant preuve de souplesse et en adoptant des solutions collectives pour garantir la durabilité des pêches. Il a noté que l'adoption et la mise en œuvre des résolutions requiert une appropriation commune des juridictions, incluant les États du pavillon, côtiers, du port et de marché.
4. Finalement, le Président a indiqué qu'une approche d'accord d'ensemble avait été jugée nécessaire pour le consensus, avec des compromis attendus pour parvenir à un accord. Il a été demandé aux délégations de s'en tenir à des interventions concises, avec la possibilité de soumettre des déclarations d'ouverture avant de procéder aux questions administratives.

2. LETTRES DE CREANCES ET ADMISSION DES OBSERVATEURS

5. Des lettres de créances ont été reçues de 18 Parties contractantes. La liste des participants figure à l'[Appendice 1](#).
6. En vertu de l'Article VII de l'Accord CTOI et de l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, la Commission a admis les observateurs suivants :

Organisations non-gouvernementales ayant des compétences particulières dans son domaine d'activité :

- South West Indian Ocean Tuna Forum
- Sustainable Fisheries and Communities Trust

Consultants et experts invités :

- Experts invités

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

7. Le Président a donné un aperçu de l'ordre du jour de la réunion et a pris note des documents suivants ([Appendice 2](#)) :
 - Un projet de programme de travail pour le CTCA (IOTC-2025-TCAC14-03) ;
 - Un document sur la prise de décisions et l'établissement de rapports pour le CTCA (IOTC-2025-TCAC14-04).
8. Le CTCA **A ADOPTÉ** l'ordre du jour qui figure à l'[Appendice 3](#).

4. PROGRAMME DE TRAVAIL

9. Le Président a soumis une présentation, résumant le contenu du projet de programme de travail inclus dans le document IOTC-2025-TCAC03.
10. Faisant suite à des discussions, le CTCA **A CONVENU** du contenu général du programme de travail et **A RECOMMANDÉ** qu'il soit approuvé par la Commission. Le programme de travail est joint à l'Appendice 4. Le CTCA **A NOTÉ** que des ajustements du calendrier pourraient s'avérer nécessaires.
11. Le CTCA **A PRIS NOTE** des interventions de certains membres faisant part de leurs préoccupations quant à l'imprécision des tâches répertoriées sous « Biomasse/ZEE et mesures de substitution ».
12. Le CTCA **A RECOMMANDÉ** que, compte tenu de la nature des discussions et de l'important volume de travail à mener à bien aux CTCA15 et CTCA16, les réunions se tiennent en présentiel avec un soutien hybride dans la mesure du possible. Le CTCA **A NOTÉ** que la tenue de réunions du CTCA en présentiel additionnelles ferait

peser une charge sur les délégations pour y assister et aurait des implications budgétaires potentielles pour faciliter la participation des membres.

13. Le CTCA **A NOTÉ** que la Commission devrait être tenue informée de ces réunions supplémentaires et les prendre en considération lors de la discussion du calendrier annuel des réunions en vue d'atténuer la concentration de réunions à certaines périodes de l'année.

5. TERMES DE REFERENCE

14. Le CTCA **A CONVENU** de continuer à travailler dans le cadre de ses arrangements actuels et de ne pas charger le Président de préparer des Termes de référence (TdR). Le CTCA **A NOTÉ** que les CPC ont retenu l'option de présenter leurs propres propositions pour des TdR du CTCA.

6. ADOPTION DES DECISIONS ET RAPPORTS

15. Le Président a soumis une présentation, résumant le bien-fondé du document IOTC-2025-TCAC04 ainsi que les options suggérées quant à la manière de procéder.
16. Le CTCA **A DISCUTÉ** des options visant à améliorer la préparation, l'examen et l'adoption des rapports du CTCA. Le CTCA **A CONVENU** de préparer et d'adopter les rapports en présentiel lors de la session. Le CTCA **A CONVENU** qu'il aura recours aux fonctions collectives de rapporteur du Président, des Vice-présidents et du Secrétariat pour consigner les discussions tenues durant la réunion. Chaque jour, après la dernière session de la journée écoulée, le Président, les Vice-présidents et le Secrétariat se réuniront pour discuter et convenir des principaux éléments exploitables, accords et décisions prises par le CTCA au cours de cette journée. Ce texte sera convenu par ces rapporteurs et distribué par le Secrétariat à tous les participants chaque soir. Les participants auront alors la possibilité de commenter ce texte chaque jour suivant. Le dernier soir, tout le texte convenu sera compilé dans un rapport succinct qui sera adopté le dernier jour de la réunion du CTCA, assurant que le rapport est adopté durant la session et diffusé peu de temps après la fin de la réunion du CTCA.
17. Le CTCA **A CONVENU** que les rapports des réunions virtuelles du CTCA seront approuvés de façon intersessions à travers une correspondance par e-mail.

7. AUTRES QUESTIONS

7.1. Adoption du rapport du CTCA13

18. Le CTCA a discuté des questions en instance relatives au rapport du CTCA13 et **A CONVENU** de son adoption.

8. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport de la 14^{ème} Session du Comité Technique sur les Critères d'Allocation (IOTC–2025–TCAC14–R) a été **ADOPTÉ** par correspondance.

APPENDICE 1.
Liste des participants

PRÉSIDENT

M. Quentin Hanich
hanich@uow.edu.au

AUSTRALIE**Chef de délégation**

Mr Patrick Sachs
Department of Agriculture,
Fisheries and Forestry
Patrick.sachs@aff.gov.au

Conseiller(s)

Mr Neil Hughes
Department of Agriculture,
Fisheries and Forestry
Neil.hughes@aff.gov.au

Mr Terry Romaro OAM
Ship Agencies Australia
terry@saa.com.au

Mr Kim Newbold
Independent Fishery
Professional
knewbold@wn.com.au

BANGLADESH

Absent

CHINE**Chef de délégation**

Mr Xiaobing Liu
Shanghai Ocean University
xiaobing.liu@hotmail.com

Suppléant

Ms Yanan Li
Shanghai Ocean University
liyananxiada@yeah.net

Conseiller(s)

Ms Huihui Shen
Shanghai Ocean University
hhshen@shou.edu.cn

Ms Xiaolin Chu
Shanghai Ocean University
xlchu@shou.edu.cn

Ms Qiuning Li
China Overseas Fisheries
Association

liqiuning@cofa.net.cn

Mr Yan Li
China Overseas Fisheries
Association
liyan@cofa.net.cn

COMORES

Absent

UNION EUROPÉENNE**Chef de délégation**

Ms Laura Marot
European Commission, DG
MARE, B2
laura.marot@ec.europa.eu

Suppléant

Mr Benoit Marcoux
European Commission, DG
MARE, B2
Benoit.MARCOUX@ec.europa.eu

Conseiller(s)

Ms Delphine Goguet
European Commission, EU
delegation to Mauritius and
the Seychelles
Delphine.GOGUET@eeas.europa.eu

Mr Ismael Yagüe Sabido
Ministerio de Agricultura,
Pesca y Alimentación
iyague@mapa.es

Mr David Pablo Nordlund
Sierra
Ministerio de Agricultura,
Pesca y Alimentación
dpnordlund@mapa.es

Mr João Nunes
Direção-Geral de Recursos
Naturais, Segurança e
Serviços Marítimos
jnunes@dgrm.pt

Ms Juliette Haziza
DGAMPA
juliette.haziza@mer.gouv.fr

Ms Nekane Alzorriz
ANABAC
nekane@anabac.org

Mr Anertz Muniategi
ANABAC
anertz@anabac.org

Mr Julio Moron
OPAGAC
julio.moron@opagac.org

Mr Patrice Guillotreau
IRD
patrice.guillotreau@ird.fr

Ms Armelle Denoize
Orthongel
adenoize@sapmer.com

Mr Michel Goujon
Orthongel
mgoujon@orthongel.fr

Mr Thomas Poirout
CRPMEM de La Réunion
tpoirout@crpmem.re

FRANCE(OT)**Chef de délégation**

Mr Mafal Thiam
Direction générale des
affaires maritimes, de la
pêche et de l'aquaculture
mafal.thiam@mer.gouv.fr

Suppléant

Ms Lucie Orozco
Direction générale des
affaires maritimes, de la
pêche et de l'aquaculture
lucie.orozco@mer.gouv.fr

Conseiller(s)

Mr David Guyomard
Terres australes et
antarctiques françaises
(TAAF)
david.guyomard@taaf.fr

Mr Paul Bouget

Terres australes et
antarctiques françaises
(TAAF)
paul.bouget@taaf.fr

INDE
Absent

INDONÉSIE
Suppléant
Ms Putuh Suadela
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
putuhsuadela@gmail.com

Conseiller(s)
Ms Umi Muawanah
National Research and
Innovation Agency
umi.muawanah@gmail.com

Mr Hary Christijanto
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
hchristijanto@yahoo.com

Mr Aris Budiarto
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
arisbudiarto@gmail.com

Ms Saraswati
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
cacasaras@gmail.com
Ms Sri Patmiarsih
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
sripatmiarsih@gmail.com

Ms Rista Devi Juniar
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
devikp17@gmail.com

Mr Alza Rendian
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
alzarendian@gmail.com

IRAN (REP ISLAMIQUE D')
Absent

JAPON
Chef de délégation
Ms Sayako Takeda
Fisheries Agency
sayako_takeda590@maff.go.jp

Suppléant
Mr Kimiyoshi Hiwatari
Fisheries Agency
kimiyosi_hiwatari190@maff.go.jp

Conseiller(s)
Ms Yuka Matsuzawa
Fisheries Agency
yuka_matsuzawa450@maff.go.jp

KENYA
Chef de délégation
Mr Stephen Ndegwa
State Department for the
Blue Economy and Fisheries
ndegwafish@yahoo.com

Conseiller(s)
Ms Elizabeth Mueni
State Department for the
Blue Economy and Fisheries
emuenibf@yahoo.com
Mr Rashid Imam
State Department for the
Blue Economy and Fisheries
imamrshd@yahoo.com

CORÉE
Chef de délégation
Mr Taehoon Won
Ministry of Oceans and
Fisheries
th1608@korea.kr

Suppléant
Ms Soomin Kim
Korea Overseas Fisheries
Cooperation Center
soominkim@kofci.org

Conseiller(s)
Mr Bongjun Choi
Korea Overseas Fisheries
Association

bj@kosfa.org
Mr Sangjin Baek
Korea Overseas Fisheries
Association
sjbaek@kosfa.org

Ms Jiwon Kim
Korea Overseas Fisheries
Association
jwkim@kosfa.org

Mr Kwansu Lee
Dong Won Industries Co.,
Ltd
i3255@dongwon.com

MADAGASCAR
Absent

MALAISIE
Absent

MALDIVES
Chef de délégation
Mr Hussain Sinan
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
hussain.sinan@fishagri.gov.mv

Suppléant
Ms Munshidha Ibrahim
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
munshidha.ibrahim@fisheries.gov.mv

Conseiller(s)
Mr Adam Ziyad
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
adam.ziyad@fisheries.gov.mv

Mr Mohamed Shimal
Maldives Marine Research
Institute
mohamed.shimal@mmri.gov.mv

Mr Hussain Zameel

Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
hussain.zameel@fisheries.gov.mv

Ms Hawwa Raufath Nizar
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
raufath.nizar@fishagri.gov.mv

Mr Mohamed Alif Arif
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
mohamed.alif@fisheries.gov.mv

Mr Ahmed Shifaz
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
ahmed.shifaz@fishagri.gov.mv

Ms Munshidha Ibrahim
Ministry of Fisheries and
Ocean Resources
munshidha.ibrahim@fisheries.gov.mv

Ms Mariyam Shama
Maldives Marine Research
Institut
Mariyam.shama@mmri.gov.mv

MAURICE
Absent

MOZAMBIQUE
Chef de délégation
Mr Samuel Siteo
Ministry of the Sea, Inland
Waters and Fisheries
ssitoe3@gmail.com

Suppléant
Mr Avelino Munwane
Ministry of the Sea, Inland
Waters and Fisheries
avelinomunwane@gmail.com

Conseiller(s)

Mr Rui Mutombene
Ministry of the Sea, Inland
Waters and Fisheries
ruimutombene@gmail.com

OMAN
Chef de délégation
Conseiller(s)

Mr Tariq Darwish Al Alawi
Ministry of Agriculture &
Fisheries
ata_alalawi_211@hotmail.com

Mr Al Mutasim Humoud Al
Habsi
Ministry of Agriculture &
Fisheries
AlMutasim.AlHabsi@mafwr.gov.om

Mr Ramon Garcia Gallardo
Ministry of Agriculture &
Fisheries
ramon@g-gallardolegal.eu

PAKISTAN
Absent

PHILIPPINES
Absent

SEYCHELLES
Chef de délégation
Mr Roy Clarisse
Ministry of Fisheries and
The Blue Economy
rclarisse@gov.sc

Suppléant
Mr Vincent Lucas
Seychelles Fisheries
Authority
vlucas@sfa.sc

Conseiller(s)
Mr Jan Robinson
Seychelles Fisheries
Authority
ceo@sfa.sc

Ms Sheriffa Morel
Ministry of Fisheries and
The Blue Economy

sheriffamorel@gov.sc

Ms Irene Sirame
Ministry of Fisheries and
The Blue Economy
irene.sirame@gov.sc

Mr Miguel Herrera Armas
OPAGAC
miguel.herrera@opagac.org

Ms Nancy Ramkalawan-
Onginjo
SFBOA
sfboa.chairperson@gmail.com

Mr Xabier Urrutia
PEVASA
xabierurrutia@pevasa.es

Mr Nichol Elizabeth
PEVASA
nelizabeth@pevasa.es

Mr Selwyn Edmond
Seaward
selwyn.edmond@seaward.sc

Mr José Luis Jauregui
Hartswater Ltd.
jljauregui@echebstar.com

Mr Alfonso Menoyo
Albacora
Alfonso.Menoyo@albacora.es

SOMALIE
Absent

AFRIQUE DU SUD
Chef de délégation
Mr Qayiso Mketsu
Department of Forestry,
Fisheries and the
Environment
QMketsu@dffe.gov.za

Suppléant
Mr David Wilson

Department of Forestry,
Fisheries and the
Environment
davetroywilson@gmail.com

SRI LANKA
Chef de délégation

Mr N. D. P. Gunawardane
Department Of Fisheries
and Aquatic Resources
nuwan.dfar@gmail.com

Suppléant

Mr M M Ariyaratne
Department Of Fisheries
And Aquatic Resources
mma_fi@yahoo.com

SOUDAN

Absent

TANZANIE (REP. UNIE DE)
Chef de délégation

Mr Emmanuel A. Sweke
Deep Sea Fishing Authority
emmanuel.sweke@dsfa.go.tz

Conseiller(s)

Mr Mathew S. Ogalo
Deep Sea Fishing Authority
mathew.silas@dsfa.go.tz

Ms Tumu A. Mussa
Deep Sea Fishing Authority
tumu.mussa@dsfa.go.tz

Mr Aziz D. Mhukula
Deep Sea Fishing Authority
azizi.daudi@dsfa.go.tz

THAÏLANDE
Chef de délégation

Mr Pavarot
Noranarttragoon
Marine Fisheries Research
and Development Division
pavarotn@gmail.com

Suppléant

Ms Sukanya Charoenwai
Legal Affairs Division
sukanya_aoy@hotmail.com

Conseiller(s)

Ms Orawan Prasertsook
Marine Fisheries Research
and Development Division
orawanp.dof@gmail.com

Ms Chonticha Kumyoo
Fishing Operation and
Fleets Management Division
chonticha.dof@gmail.com

Mr Nattawut Aiemubolwan
Fishing Operation and
Fleets Management Division
nattawut.mnk62@gmail.com

Mr Titipat Tongdonkruang
Fisheries Foreign Affairs
Division

g.titipat@gmail.com

Mr Korawit Weerasuntorn
Fisheries Resources
Management and Measures
Determination Division
weerasuntorn@gmail.com

Ms Prompan
Hiranmongkolrat
Fisheries Development
Policy and Planning Division
prompan.hiranmongkolrat@gmail.com

Ms Supaporn Samosorn
Fisheries Resources
Management and Measures
Determination Division
regis_oversea@hotmail.com

ROYAUME-UNI
Chef de délégation

Mr Carlo Bella
Department for
Environment Food and
Rural Affairs
Carlo.Bella@defra.gov.uk

Conseiller(s)

Mr John Pearce
Mrag
J.Pearce@mrag.co.uk

YEMEN

Absent

EXPERTS INVITÉS

Mr Chia-Chun Wu
jiachun@misl.fao.gov.tw

Mr David Lee
davidlee@ofdc.org.tw

Mr Shih-Ming Kao
kaosm@udel.edu

Mr Ken Chien-Nan Lin
chiennan@misl.fao.gov.tw

OBSERVATEURS

**SUSTAINABLE FISHERIES
AND COMMUNITIES TRUST**

Mr John Burton
john.burton@sfact.org

Ms Beatrice Kinyua
Beatrice.kinyua@sfact.org

Ms Maia Perraudeau
Maia.Perraudeau@eui.eu

**SOUTH WEST INDIAN
OCEAN TUNA FORUM**

Mr John Kareko
Jkarekok@gmail.com

Ms Doreen Simiyu
Doreen.simiyu@swiotuuna.org

Mr Elijah Ngoa

elijahngo@tufakenya.com

Mr Divon Mwamba
divonmwamba@swiotuuna.org

SECRETARIAT DE LA CTOI

Mr Paul De Bruyn
paul.debruyn@fao.org

Mr Howard Whalley
howard.whalley@fao.org

Ms Claudette Matombe
claudette.matombe@fao.org

Ms Mirose Govinden
Mirose.Govinden@fao.org

INTERPRÈTES

Ms Sylvia Amisi
sylviaamisi@yahoo.com

Ms Evelyn Ndirangu-Ngari
wangecieve@gmail.com

Mr Ephrem Kamanzi
ekamanzi@gmail.com

Mr Mesfin Wolde-Giorghis
meswolde@gmail.com

Ms Assia Rosati
Assia.Rosati@fao.org

APPENDICE 2.

ORDRE DU JOUR ADOPTE DU 14^{EME} COMITE TECHNIQUE SUR LES CRITERES D'ALLOCATION

Date : 6 - 7 février 2025

Lieu : Virtuel - Zoom

Horaire : 11h00 – 15h00, tous les jours

Président : M. Quentin Hanich

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION**
- 2. LETTRES DE CRÉANCES ET ADMISSION DES OBSERVATEURS**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION**
- 4. PROGRAMME DE TRAVAIL**
- 5. TERMES DE RÉFÉRENCE**
- 6. ADOPTION DES DÉCISIONS ET RAPPORTS**
- 7. AUTRES QUESTIONS**
- 8. ADOPTION DU RAPPORT**

APPENDICE 3.
LISTE DES DOCUMENTS.

Tous les documents sont disponibles sur le site web de la CTOI [[cliquer ici](#)]

Numéro de document	Titre
IOTC-2025-TCAC14-01a	Ordre du jour provisoire
IOTC-2025-TCAC14-02	Liste des documents
IOTC-2025-TCAC14-03	Projet de programme de travail du CTCA
IOTC-2025-TCAC14-04	Prise de décisions et établissement de rapports du CTCA

APPENDICE 4. PROGRAMME DE TRAVAIL DU CTCA 2025-2027

1. Ce programme de travail a été **CONVENU** à une réunion virtuelle du CTCA14, tenue du 6 au 7 février 2025. Le CTCA14 **A RECOMMANDÉ** que la Commission approuve le programme de travail à sa 29^{ème} Session en avril 2025.
2. Le programme de travail inclut un certain nombre de demandes et recommandations qui avaient été **CONVENUES** au CTCA13 en octobre 2024. Elles incluent ce qui suit :
 - a. Le CTCA **A DEMANDÉ** au GTCDS de soumettre un avis sur l'applicabilité des méthodologies d'estimation des captures disponibles pour rendre compte de l'historique des captures artisanales des CPC de la CTOI qui n'ont pas été en mesure de suivre et déclarer les pêches artisanales. Le CTCA **A ENCOURAGÉ** toutes les CPC ayant des historiques de captures artisanales à assister au prochain GTCDS.
 - b. **NOTANT** les difficultés actuelles rencontrées par certaines CPC de la CTOI pour procéder au suivi et à l'enregistrement adéquats de l'effort de pêche et des captures des pêches artisanales, le CTCA **DEMANDE** au GTCDS d'identifier les insuffisances actuelles dans la collecte des données et au GTMOMCG d'étudier les besoins en matière de capacité des CPC en se basant sur leurs commentaires et **RECOMMANDE** à la Commission d'envisager de développer une stratégie de renforcement des capacités intégrée pour mettre en place des systèmes de suivi et de déclaration des données des pêches résilients et durables et des compétences nationales pour les CPC en développement de la CTOI, et d'élargir les méthodes d'estimation des captures aux niveaux national et régional. Cette stratégie devrait inclure l'examen de possibilités de subventions de financement pour des programmes régionaux, comme le Fonds pour l'Environnement Mondial et d'autres bailleurs de fonds internationaux.
 - c. **NOTANT** que la granularité spatiale de la zone de grille de 5° établie dans la Résolution CTOI 15/02 (para. 4) pour les données de captures des pêches palangrières entrave l'estimation précise de la répartition des captures entre les ZEE et la haute mer, le CTCA **ENCOURAGE** les CPC disposant de pêcheries palangrières à soumettre les données de captures géo-référencées par espèce des pêcheries palangrières qui seront déclarées en poids par zone de grille de 1° et strate mensuelle ou à une échelle plus fine si disponible.
 - d. Le CTCA **A DEMANDÉ** au CS d'évaluer si, et selon quelle méthodologie, la répartition spatiale de la biomasse des stocks peut être estimée entre la haute mer et la ZEE (et entre les ZEE) pour intégration dans le processus d'allocation.
 - e. Le CTCA **A DEMANDÉ** aux CPC de coopérer avec le Secrétariat dans la préparation d'un document d'information qui estime les captures réalisées par une CPC (ou non-CPC) dans la ZEE d'une autre CPC qui pourraient faire l'objet de questions d'attribution des captures. Afin de soutenir cette étude, le CTCA a réitéré l'importance que les CPC soumettent au Secrétariat les informations pertinentes couvertes par la Résolution 14/05 ou des données opérationnelles pour permettre une répartition précise des captures dans des délimitations haute mer/ZEE qui se chevauchent. Le Président a ensuite confirmé les simulations et les documents d'informations qui seraient développés pour la prochaine réunion du CTCA15.
3. Le CTCA13 **A** également **CONVENU** que les simulations et documents d'informations suivants devraient être développés pour le CTCA15, et doivent donc être inclus dans le programme de travail du CTCA.
 - a. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Secrétariat de préparer un document d'information résumant toute insuffisance de données dans les informations communiquées par les CPC à la CTOI et le niveau d'estimation des captures des CPC au fil du temps.

- b. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Secrétariat de préparer un document d'information, basé sur l'avis du CS, sur les mesures de substitution potentielles pour la productivité des pêches et l'historique des captures artisanales pour inclusion dans les calculs des critères d'allocation des captures historiques (par exemple, biomasse, taille de la ZEE/mer territoriale, captures des CPC pêchant dans les ZEE d'autres CPC, études de marché et autres facteurs applicables) en expliquant comment et pourquoi ces mesures de substitution sont en rapport avec l'historique des captures
 - c. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Secrétariat de produire un tableau d'information présentant les historiques de captures de toutes les CPC de 1950 à 2023. Cela permettra aux CPC de comparer l'ensemble des historiques de captures pour toutes les CPC. Les options des années de référence incluront celles précédemment étudiées dans les discussions du CTCA.
 - d. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Président de préparer un document d'information décrivant les politiques et pratiques actuelles des ORGP en ce qui concerne les transferts des quotas d'espèces entre les CPC. Ce document d'information inclura également une discussion des cadres potentiels pour que le CTCA réglemente les transferts de quotas d'espèces entre les CPC, y compris le transfert de quota excédentaire d'une CPC à une autre ainsi que le transfert entre des CPC de quota excédentaire d'une espèce pour un quota excédentaire d'une autre espèce.
 - e. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Président de préparer un document d'information étudiant des options pour l'attribution de l'historique de captures pour les CPC pêchant dans la ZEE d'autres CPC. Ce document inclura des options de périodes de transition et d'autres options pour aborder et équilibrer les préoccupations des CPC côtières et des CPC du pavillon.
 - f. Le CTCA **A DEMANDÉ** au Président de préparer un document d'information décrivant la pratique juridictionnelle des ORGP thonières, en plaçant l'accent sur la gestion compatible des thons migrants tant en haute mer que dans les ZEE, leur prise en compte des droits souverains des États côtiers, des CPC OIER avec une ZEE, et la façon d'éviter de faire supporter aux États en développement une part disproportionnée de l'effort de conservation.
4. Le projet de programme de travail s'appuie sur les discussions tenues au CTCA13 et au CTCA14 et propose un certain nombre de tâches et de points de décisions connexes qui, en fin de compte, contribueront tous à un accord d'ensemble et à une résolution. Il est entendu que les délégations étudient l'ensemble dans son intégralité et fassent nécessairement des compromis sur certains détails en vue de parvenir à un accord. La participation et le sentiment d'appartenance seront essentiels : toutes les délégations doivent s'approprier la résolution pour garantir son plein succès, reconnaissant que toutes les CPC devront mettre pleinement en œuvre la résolution à travers leurs processus nationaux et devront avoir confiance dans le fait que les autres en feront de même.
 5. Le programme de travail vise à clarifier le processus de négociation et à aider les CPC à y prendre part et à suivre les progrès. Il s'agit d'un document de travail qui sera régulièrement mis à jour afin d'y intégrer les commentaires sur les besoins en matière d'informations et d'avis.
 6. Certaines décisions devront faire l'objet d'un accord de principe dans l'attente de décisions satisfaisantes sur d'autres questions connexes. À titre d'exemple, une décision sur l'attribution des captures ne pourra être acceptable pour certaines CPC que si une décision sur le cadre de transition maintient la stabilité des flottilles. Afin d'aller de l'avant, le CTCA doit comprendre ces relations et faire progresser les négociations, en consignnant les accords provisoires de principe s'il y a lieu, et en évitant les impasses et les blocages lorsque rien ne peut être convenu.
 7. Le programme de travail propose que le CTCA trouve un accord, dans un premier temps, sur le cadre de critères et les détails clés avant de reprendre les négociations sur un texte de résolution. Le programme de travail prévoit aussi du temps pour que le CTCA15 étudie comment il souhaite rédiger le texte de la résolution, lorsqu'il sera prêt, et détermine un processus de rédaction qui garantit que

tous les intérêts sont pris en compte– soit à travers le président indépendant et les consultations en cours, soit à travers des groupes formels ou informels.

Tâche	2025		2026		2027
	CTCA14	CTCA15	CTCA16	CTCA17	CTCA18
Espèces pour l'allocation		- Discuter et convenir de la structure d'une résolution unique/multiple.		- Discuter d'une recommandation sur les autres espèces	- Adopter une recommandation sur les autres espèces
Prise de décisions et établissement des rapports	- Le Président propose des options pour confirmer les décisions et approuver les rapports. - Discuter et adopter le processus pour confirmer les décisions et approuver les rapports. - Discuter et convenir de la nécessité de TdR.				
Programme de travail du CTCA	- Le Président propose un projet de programme de travail. - Discuter et adopter le programme de travail.	- Mettre à jour les besoins en matière d'informations.	- Mettre à jour le programme de travail et les besoins en matière d'informations.	- Mettre à jour les besoins en matière d'informations.	
Cadre de critères		- Discuter du cadre de critères (c.-à-d. historique des captures, de base, besoins particuliers). Convenir du cadre de critères	- Convenir du cadre de critères y compris de l'attribution, la biomasse,		

en tant qu'accord de principe, dans l'attente d'un accord connexe sur l'attribution, la biomasse, la transition et la juridiction.

la transition et la juridiction y relatives.

Tâche	CTCA14	CTCA15	CTCA16	CTCA17	CTCA18
Attribution des captures		<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat résume les insuffisances dans les données/ tendances du niveau d'estimation des CPC. - Le Secrétariat estime les captures réalisées par les pavillons étrangers (c.-à-d. une CPC ou non-CPC dans la ZEE d'une autre CPC). - Le Président présente un document sur des options d'attribution des captures, les périodes de transition et des options pour équilibrer les préoccupations des CPC côtières et du pavillon. - Discuter des principes et des étapes pour attribuer l'historique des captures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir des principes et de l'attribution de l'historique de captures. 		
Biomasse, taille de la ZEE et mesures de substitution		<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat présente des mesures de substitution potentielles pour la productivité des pêches et l'historique des captures artisanales pour inclusion dans les calculs des critères d'allocation des captures historiques en expliquant comment et pourquoi ces mesures de substitution sont en rapport avec l'historique des captures. - Discuter de la biomasse, de la taille de la ZEE et d'autres mesures de substitution et identifier celles (le cas échéant) qui seront incluses à l'ordre du jour du CTCA16 pour décision. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CS présente un avis sur la méthodologie et l'estimation de la répartition spatiale de la biomasse des stocks entre la haute mer et les ZEE (et entre les ZEE) pour intégration dans le processus d'allocation. L'avis du CS tiendra également compte des coûts et la faisabilité des études de la biomasse pour toutes les ZEE. - Le GTCDS soumet un avis sur les méthodologies d'estimation des captures pour rendre compte de l'historique des captures artisanales des CPC qui n'ont pas été en mesure 		

de suivre et déclarer les pêches artisanales.

- convenir de la façon dont la biomasse, la taille de la ZEE et d'autres mesures de substitution seront incluses (si tel est le cas) dans le cadre d'allocation.

Juridiction

- Le Président présente un document sur la pratique juridictionnelle des ORGPT, en plaçant l'accent sur la gestion compatible, les droits souverains et la façon d'éviter de faire supporter aux États en développement un fardeau disproportionné.
- Discuter de la juridiction du régime d'allocation sur les mers territoriales, les eaux archipélagiques, la haute mer, les ZEE et identifier la voie à suivre pour un accord.

- Discuter et convenir de la juridiction.

Tâche	CTCA14	CTCA15	CTCA16	CTCA17	CTCA18
Années de référence		<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat présente les historiques de captures de toutes les CPC de 1950 à 2023. - Discuter des options des années de référence 		<ul style="list-style-type: none"> - convenir des années de référence 	
Transferts		<ul style="list-style-type: none"> - Le Président présente un document sur les transferts - Discuter des principes pour les transferts 		<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir du cadre pour la transférabilité. 	
Transition		<ul style="list-style-type: none"> - Discuter des objectifs, du mécanisme et de l'échéancier de la transition. 		<ul style="list-style-type: none"> - convenir du cadre de transition. 	
Besoins particuliers des États en développement.		<ul style="list-style-type: none"> - Discuter des documents du président et des mécanismes permettant de traiter des besoins particuliers. 		<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir du cadre d'allocation pour traiter des besoins particuliers des États en développement. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter des méthodes et des indicateurs de répartition des quotas. - Donner des instructions au Président et au Secrétariat (et au GTCDS?) sur les besoins en matière d'informations pour convenir d'une méthode et d'indicateurs de répartition des quotas. 			
Base de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir de l'application d'une base de référence (c.-à-d. qui reçoit une part) 			
Pondérations des critères		<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat présente des simulations actualisées. - Discuter et soumettre un avis au Secrétariat sur les améliorations à apporter aux simulations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat présente des simulations actualisées. - Discuter et soumettre un avis au Secrétariat sur les améliorations à apporter aux simulations. - Discuter des pondérations en % attribuées à chaque principe du cadre. - Discuter de la question de savoir si chaque espèce nécessite des pondérations individuelles et, dans ce cas, comment attribuer ces pondérations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétariat présente les estimations finales. - Convenir des pondérations en % pour chaque principe du cadre.
Conformité et renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir du fait de savoir si la conformité devrait être considérée comme un critère d'allocation/mécanisme d'ajustement. - S'il est convenu que la conformité est un critère approprié, identifier les principes et les mécanismes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si convenu auparavant, discuter et convenir des principes et mécanismes pour tenir compte de la conformité dans le cadre d'allocation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter du mécanisme de suivi de la conformité et des besoins en matière de renforcement des capacités. - Discuter de savoir si une recommandation à la CTOI relative au renforcement des capacités est requise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Convenir du mécanisme de conformité et des relations (le cas échéant) avec la stratégie de renforcement des capacités.

Tâche	CTCA14	CTCA15	CTCA16	CTCA17	CTCA18
Nouveaux entrants				<ul style="list-style-type: none"> - Le Président présente un document d'options sur les nouveaux entrants. - Discuter des options pour les nouveaux entrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir d'une approche pour les nouveaux entrants.
Révision				<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir d'options de révision. 	
Résolution et ensemble		<ul style="list-style-type: none"> - Le Président présentera un arbre de visualisation et de décision qui priorise et cartographie les critères et éléments critiques. - Discuter et convenir du processus pour la rédaction de la résolution (c.-à-d. Président, groupe de travail, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la structure du projet de résolution. - Discuter et convenir de la structure de la résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet de résolution. - Discuter et perfectionner le projet de résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter et convenir de la totalité de la résolution. - Convenir d'une recommandation à la CTOI.